

DEPARTEMENT DU FINISTERE
 COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023 A 20H30
DELIBERATIONS
 (Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt trois, le douze décembre à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le 6 décembre, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaients présents :

Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Pascal DOUULEN, Jean-Claude DUPRE, Marie-Rose DUVAL, Jean-Michel GAUTIER, André HAMON, Yannick JENOUVRIER, Sophie LE CERF, Michèle LE GALL, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Christian LOUSSOUARN, Catherine MONTREUIL, Pierre NELIAS, Valérie PARMENTIER, Gwenaél PENNARUN, Maryannick PICARD, Thierry TOULEMONT

Absents ayant donné procuration :

Adélaïde AMELOT à Frédéric CHAUVEL
 Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN à Gwenaél PENNARUN
 Marie Christine KERVEILLANT à Hervé LE TROADEC
 Brigitte LE GALL-LE BERRE à Christian LOUSSOUARN
 Gérard YVE à Yannick JENOUVRIER

Nbre de conseillers en exercice : 27
 Quorum : 14
 Nbre de présents : 19
 Nbre de procurations : 5
 Nbre de votants : 24
 Nbre d'absents : 8

Absents :

Monique IN
 Christine BENABDELMALEK
 Anne Marie L'HELGOUARC'H

Le procès verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2023 est adopté avec modifications à la majorité avec 3 voix contre.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Thierry TOULEMONT comme secrétaire de séance.

2023-82 / TARIFS COMMUNAUX 2024

Monsieur Frédéric CHAUVEL, adjoint aux finances, présente le dossier.

LOCATIONS	2023	2024
PENMORVAN		
Location Penmorvan / jour	185,00 €	185,00 €
Location Penmorvan / 1/2 journée	95,00 €	95,00 €
Cautioin pour Penmorvan pour particuliers et associations ext.	175,00 €	175,00 €
PENMORVAN - ASSOCIATION HORS COMMUNE		
Par mois pour 1 à 2 heures par semaine	20 €	20 €
Par mois pour 3 à 4 heures par semaine	40 €	40 €
Par mois pour 5 à 6 heures par semaine	60 €	60 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 029-212900377-20231214-2023_82-DE

LOGEMENTS DE SAINTE MARINE		
Loyer mensuel	370,00 €	370,00 €
Caution	370,00 €	370,00 €
Charges	55,00 €	55,00 €
COOPERATIVE MARITIME		
Location/jour	60,00 €	60,00 €
Location juillet et août (la semaine)	300,00 €	300,00 €
Location hors juillet/août (la semaine)	200,00 €	200,00 €
Caution	150,00 €	150,00 €
SALLE ANNEXE DE LA COOPERATIVE MARITIME		
Location annuelle	300,00 €	300,00 €
Caution	60,00 €	60,00 €
LOCAL AU 2 CROAS AR BLEON		
Loyer mensuel ADMR	450,00 €	450,00 €
EXPOSITIONS		
<i>Fort de Sainte Marine :</i>		
Location / semaine (période avril à juin & septembre à octobre)	500,00 €	500,00 €
Période juillet & août : programmation communale	-	-
Caution	250,00 €	250,00 €
Vente affiches Fort et Abri du Marin	5,00 €	5,00 €
Vente cartes postales Fort et Abri du Marin	1,00 €	1,00 €
<i>Prêt de l'exposition de l'Abri du Marin</i>		
2 mois	250,00 €	250,00 €
1 mois	150,00 €	150,00 €
Quinzaine	100,00 €	100,00 €
<i>Corps de garde Ti Napoléon</i>		
Location/semaine	150,00 €	150,00 €
Caution	75,00 €	75,00 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 029-212900377-20231214-2023_82-DE

DROITS D'ENTREE		
<i>Fort de Sainte Marine :</i>		
Tarif plein	3,00 €	3,00 €
Tarif réduit	1,50 €	1,50 €
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit
Billet groupé Fort et Abri du Marin	5,00 €	5,00 €
Carte individuelle Fort + Abri (entrée permanente annuelle)	10,00 €	10,00 €
<i>Abri du Marin de Sainte Marine :</i>		
Tarif plein	3,00 €	3,00 €
Tarif réduit	1,50 €	1,50 €
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit
MATERIEL DIVERS		
Video projecteur (caution)	500,00 €	500,00 €
CIMETIERE		
Concession 15 ans	150,00	150,00
Concession 30 ans	300,00	300,00
Concession 50 ans	600,00	600,00
Location d'un caveau provisoire (1 an maximum)	80,00	80,00
Concession d'une caverne béton – 15 ans	650,00	650,00
Caverne béton – renouvellement 15 ans	300,00	300,00
Caverne béton – renouvellement 30 ans	600,00	600,00
Concession d'une caverne granit – 15 ans	800,00	800,00
Caverne granit - renouvellement 15 ans	400,00	400,00
Caverne granit - renouvellement 30 ans	700,00	700,00
Concession d'une case au columbarium avec plaque sur porte – 15 ans	800,00	800,00
Concession d'une case au columbarium – renouvellement 15 ans	400,00	400,00
Concession d'une case au columbarium – renouvellement 30 ans	700,00	700,00
Jardin du souvenir (la plaque)	50,00	50,00

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 029-212900377-20231214-2023_82-DE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Terrasse mètre carré par an (port)	45,00 €	45,00 €
Autres lieux	15,00 €	15,00 €
INSTALLATION TEMPORAIRE SUR DOMAINE COMMUNAL		
Commerces saisonniers (à la journée)	10,00 €	10,00 €
Caution pour le prêt de la scène mobile	460,00 €	460,00 €
Forfait estival pour emplacement commercial (du 15 juin au 15 septembre)	260,00 €	260,00 €
Cirque (par représentation)	60,00 €	60,00 €
DROIT DE MARCHÉ		
MARCHE HEBDOMADAIRE (Payant du 1 ^{er} avril au 30 septembre)		
Droit de marché (ml/marché) - Commerçants à l'année	0,80 €	0,80 €
Droit de marché saisonnier (ml/marché)	2,00 €	2,00 €
Droit de marché commerçant occasionnel (ml/marché)	3,00 €	3,00 €
Forfait électricité par branchement et par marché	1,00 €	1,00 €
MARCHE ARTISANAL		
Droit de marché (ml/par marché)	3,00 €	3,00 €
Forfait électricité par branchement et par marché	2,00 €	2,00 €
DEBALLAGE		
Occasionnel, hors marché hebdomadaire (ml) et hors période du 15 juillet au 15 août, dont brocantes et manifestations sur le domaine communal	3,00 €	3,00 €
Forfait déballage camion	50,00 €	50,00 €
POSE DE BUSE (main d'œuvre comprise)		
Mètre linéaire	80,00 €	80,00 €
LOCATION BARRIERE		
Forfait livraison	60 €	60 €
Par jour de location avec retrait à l'atelier	2 €	2 €
Caution	65,00 €	65,00 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 029-212900377-20231214-2023_82-DE

MATERIEL ROULANT (main d'œuvre comprise)		
Utilisation exceptionnelle - par heure	70,00 €	70,00 €
LOCATION EMPLACEMENT A L'ATELIER MUNICIPAL		
Matériel de la CCPBS (par mois)	25,00 €	25,00 €
PERSONNEL		
Mise à disposition du personnel communal (tarif horaire)	60,00 €	60,00 €
SIGNALÉTIQUE / PANNEAU		
L 1,3 m x H 15 cm	200,00 €	200,00 €
Panneau supplémentaire (L1,3m x H 15cm)	200,00 €	200,00 €
Panneau recto/verso (L1,3m x H 15cm)	250,00 €	250,00 €
PHOTOCOPIES		
Photocopies pour les associations au-delà des 1200 copies	0,08 €	0,08 €
par an en A4 - A3 =(2xA4), R/V =(2xA4)		
MEDIATHEQUE – ABONNEMENT ANNUEL		
Abonnement individuel – adulte	Gratuité	Gratuité
Abonnement – famille	Gratuité	Gratuité
Abonnement individuel enfant, tarifs réduits (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, individuel saisonnier)	Gratuité	Gratuité
MEDIATHEQUE – DIVERS		
Remplacement de la carte d'abonné	1,00 €	1,00 €
Remplacement support écrit perdu ou détérioré	15,00 €	15,00 €
Remplacement CD perdu ou détérioré	30,00 €	30,00 €
Remplacement DVD perdu ou détérioré	45,00 €	45,00 €
Pénalités de retard dans la restitution des documents	5,00 €	5,00 €
TENNIS (Tarif/personne et par carte)		
Adulte / 1 ^{er} septembre au 31 août	20,00 €	20,00 €
Moins de 18 ans / 1 ^{er} septembre au 31 août	10,00 €	10,00 €
Caution	50,00 €	50,00 €
Perte de carte	5,00 €	5,00 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

Proposition

ID : 029-212900377-20231214-2023_82-DE

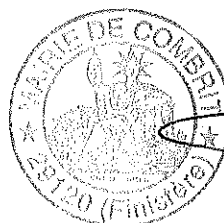
RESTAURANT SCOLAIRE		2024
Tarif 1 (QF<1200)	1,00 €	1,00 €
Tarif 2 (QF>1200<1600)	2,95 €	2,95 €
Tarif 3 (QF>1600)	3,60 €	3,60 €
Tarif 3 ^{ème} enfant	2,55 €	2,55 €
Personnel communal	4,60 €	4,60 €
Enseignants	6,10 €	6,10 €
Participation pour tout repas préparé par les parents et servi au restaurant scolaire	1,50 €	1,50 €
Coût du repas si non inscrit	5,00 €	5,00 €

PERISCOLAIRE						
3 Forfaits avec 2 Tarifs						
Quotient Familial	Matin		Soir		Matin et Soir	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
QF<650	1,30	1,30	1,90	1,90	3,00	3,00
QF>651	1,70	1,70	2,40	2,40	3,90	3,90

Salles	TARIFS ESPACE SPORTIF DE CROAS VER					
	Activités régulières à l'année (2 h hebdomadaire)		Activités occasionnelles (journée)			
	Hors associations communales		Hors associations communales		Associations communales	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Salle de sport	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité 180 m ²	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité 270 m ²	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité complète 450 m ²	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle de réunion	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Badge remplacement	20 €	20 €				
Caution	500 €	500 €				

Vu la commission finances du 4 décembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les tarifs communaux ci-dessus pour l'année 2024.



Pour copie conforme
Le 14 décembre 2023

Christian LOUSSEARN
Maire de Combrit – Sainte Marine